

Master Politiques publiques

Administration comparée et action économique

Présentation

Formant des cadres supérieurs et de haut niveau, la mention propose des formations généralistes transversales dédiées aux différents types d'institutions publiques avec une spécialisation dans le domaine des politiques publiques.

La mention est accessible dès la 4ème année après une licence (ou équivalent 180 crédits ECTS) par le concours d'entrée du diplôme de Sciences Po Strasbourg (voir [la page explicative sur notre site](#)).

Objectifs

L'Institut national du service public (INSP) s'associe à l'Université de Strasbourg pour proposer aux élèves étrangers du Cycle International Long (CIL) qui le souhaiteraient la possibilité de compléter les enseignements dispensés dans le cadre de la formation de l'INSP par des cours assurés par l'Université de Strasbourg, pour permettre l'obtention d'un Master 2 parcours **Administration comparée et action économique** (ACAE), dans le cadre de la mention Politiques publiques délivrée par l'Université de Strasbourg.

Cette coopération vise à donner aux élèves concernés une formation complète dans les trois domaines que sont les problématiques d'administration publique au niveau européen et international, au niveau national et au niveau territorial. Eu égard au public accueilli, elle s'inscrit dans une perspective générale d'administration comparée et, en complément des approches précitées, met l'accent sur les aspects managériaux, financiers et économiques de l'action publique.

Métiers visés

[Voir fiche RNCP38177](#)

Critères de recrutement

Parcours réservé aux élèves étrangers sélectionnés par l'Institut national du service public | INSP.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Le parcours ACAE est piloté par une commission pédagogique, dénommée « comité pédagogique », composé de la manière suivante :

- Au titre de l'université :
 - Le directeur de Sciences Po Strasbourg
 - L'enseignant-chercheur responsable pédagogique de la formation
 - Le directeur délégué aux études du second cycle de Sciences Po Strasbourg
- Au titre de l'INSP :
 - Un membre chercheur de la direction de la recherche
 - Le chef du département des formations initiales

Le comité pédagogique assure la coordination scientifique, pédagogique et administrative de la formation. Il a également pour fonction d'accompagner les étudiants dans leur projet de formation. Il peut faire toute proposition sur l'évolution des parcours.

Composante	• Sciences Po Strasbourg
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	1 an
ECTS	120
Volume global d'heures	384
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38177 : Master Politiques publiques
Code ROME	• Préfet / Préfète • Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale • Chercheur / Chercheuse en sciences humaines et sociales • Chargé / Chargée de développement local
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

[Consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Gabriel Eckert](#)

Autres contacts

Contact Sciences Po Strasbourg (gestionnaire de scolarité) : [Zsuzsanna DOVIS](#)

Programme des enseignements

Administration comparée et action économique

Master Politiques publiques - M2 Administration comparée et action économique

Semestre 3 - Administration comparée et action économique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 - Stages en administration publique	15 ECTS	-	-	-	-
UE 2 - Formation en administration publique	15 ECTS	-	-	-	-
Tronc commun		-	-	-	-
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques		-	-	-	-
Exercer les missions essentielles de l’Etat		-	-	-	-
Socle budgétaire		-	-	-	-
Socle juridique		-	-	-	-
Socle management et ressources humaines		-	-	-	-
Langue vivante		-	-	-	-

Semestre 4 - Administration comparée et action économique					
		CM	TD	TP	CI
UE 3 - Séminaires spécialisés en administration publique économique et financière	9 ECTS	-	-	-	-
Cadre général de l'action administrative comparée		-	-	-	-
L'Etat et la commande publique		-	-	-	-
L'Etat et l'externalisation des activités publiques		-	-	-	-
L'Etat actionnaire		-	-	-	-
L'Etat régulateur sectoriel		-	-	-	-
L'Etat et le soutien aux entreprises		-	-	-	-
UE 4 - Mémoire de recherche	21 ECTS	-	-	-	-
Mémoire		-	-	-	-